



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'EURE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Evreux, le 28 février 2013

Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (P.M.B.E.) :

1er appel à candidature ouvert du 01/03/2013 au 30/04/2013

Ce dispositif ouvert aux filières bovine, ovine, caprine, équine, avicole et cunicole (sous certaines conditions pour ces trois dernières catégories d'élevage) **contribue à l'amélioration des performances des exploitations agricoles et des conditions de travail des exploitants et de leurs salariés.**

Les critères d'intervention et les priorités sont détaillés dans l'arrêté préfectoral régional signé le 25 février 2013.

Attention, les travaux ou commandes ne doivent pas précéder la décision d'attribution de l'aide.

Les imprimés de demande de subvention et les notices spécifiques sont à retirer auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (D.D.T.M.) ou sur internet :

<http://www.eure.equipement-agriculture.gouv.fr/>

rubrique « agriculture », sous rubrique « aide aux investissements ».

Les demandes sont à adresser avant le 30 avril 2013

à la

D.D.T. M. de l'Eure

1 avenue du Maréchal FOCH- 27022 EVREUX CEDEX

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les services de la DDTM au 02.32.29.61.24.